

Annonce n° 52/23
Procédure ouverte (art. L.3121 Code CP)
Service émetteur : Pôle Achats
Date de publication : 03/07/2023
Procédure 23037DSP
Date d'envoi au JOUE & BOAMP : 03/07/2023

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION**SERVICES****SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE**

I.1) Nom et adresses : Nantes Université, 1 quai de Tourville - BP 13522, F - 44035 Nantes cedex 1,
Tél : +33 240998491, courriel : Marchespublics@univ-nantes.fr
Code NUTS : FRG01
Code d'identification national : 130029747
Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.univ-nantes.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>
I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public
I.5) Activité principale : Autre : Formation - Recherche.

SECTION II : OBJET**II.1) Etendue du marché**

II.1.1) Intitulé : Gestion déléguée de photocopieurs et imprimantes au profit des usagers de Nantes Université

Numéro de référence : 23037DSP

II.1.2) Code CPV principal : 50313200

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Gestion déléguée de photocopieurs et imprimantes au profit des usagers de Nantes Université

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 575000 euros

Méthode utilisée pour calculer la valeur estimée de la concession : Consommations des usagers observées sur les années précédentes

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.1.7) Valeur totale finale du marché (hors TVA) : 575000 euros

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

50313200

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRG0

Lieu principal d'exécution : Nantes Université

II.2.4) Description des prestations : Gestion déléguée de photocopieurs et imprimantes au profit des usagers de Nantes Université

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

Valeur technique (60%)

Prix des prestations (40%)

II.2.7) Durée de la concession :

Durée en mois : 60

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : La convention de délégation pourra être reconduite deux fois pour une durée d'un an à l'issue de la période initiale

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Forme de procédure : Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

IV.1.8) Informations concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure :

Numéro de l'avis au JO série S : 2023/S072-219130 - Date de publication : 12 avril 2023

SECTION V : ATTRIBUTION DE CONCESSION

Intitulé : Gestion déléguée de photocopieurs et imprimantes

Une concession/lot est attribué(e) : oui.

V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession : 20 juin 2023

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 2

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : non.

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire :

SEMACO-COREP, 21 rue Viguerie, F - 31300 Toulouse, Tél : +33 561772877,

courriel : Jm.presotto@corep.fr, adresse internet : <http://www.corep.fr>, code NUTS : FRJ23, code d'identification national : 32873036100016

Le concessionnaire est une PME : oui.

V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement (hors TVA) :

Valeur initiale totale estimée du marché/du lot/de la concession :

Valeur totale de la concession/du lot : 575000

Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers : 575000

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires : Les documents de la concession de service peuvent être consultés exclusivement sur rendez-vous et dans les locaux de Nantes Université (tel : +33(0)240998383)

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette - BP 24111, F - 44041 Nantes cedex, Tél : +33

240994600, courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr, Fax : +33 240994658, adresse

internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette - BP 24111, F - 44041 Nantes cedex, Tél : +33

240994600, courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr, Fax : +33 240994658, adresse

internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 03 juillet 2023